

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET – PU2025/19

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de **Permis d'urbanisme**.

Le demandeur est la société RECREALLE SRL, rue Léon Henrard 16 à 5550 ALLE-SUR-SEMOIS.

Le terrain concerné est situé rue Léon Henrard 16 à 5550 ALLE-SUR-SEMOIS et est cadastré VRESSE-SUR-SEMOIS 4 DIV/ALLE/ section B, n° 631L.

Le projet consiste en "la construction d'une cabine Haute Tension" et présente les caractéristiques suivantes (2) : Remplacement de la cabine électrique haute tension dû à la panne de celle-ci. La nouvelle cabine Haute Tension sera déplacée par rapport à l'implantation de l'ancienne en vue de faciliter l'accès au travail et à la sécurité. »

Application de l'article D.IV.40. : la demande est soumise à ANNONCE DE PROJET pour les motifs suivants :

- Le projet s'écarte d'un plan communal d'aménagement adopté avant l'entrée en vigueur du Code et devenu schéma d'orientation local ;
- Le projet n'est pas conforme au Schéma d'Orientation Local PCA n° 1 notamment en termes d'implantation.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous exclusivement de 08h30 à 12 h à l'adresse suivante : rue Albert Raty, 112 – 5550 VRESSE/S/SEMOIS.

Le rendez-vous peut être pris par téléphone auprès de Madame MARTIN Patricia au : 061/46 58 30 ou par mail à l'adresse : patricia.martin@vresse-sur-semois.be

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16/04/2024 au 30/04/2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Service Urbanisme, rue Albert Raty, 112 à 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : patricia.martin@vresse-sur-semois.be

Vresse-Sur-Semois, le 10 AVR. 2025

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART

PAR LE COLLEGE,



Le Bourgmestre,

Arnaud ALLARD